



Aide-mémoire

Projet de conservation du Phymatode glabre dans le Jura Bernois

Service de la promotion de la nature

Juin 2025



Projet de conservation du Phymatode glabre dans le Jura Bernois

De quoi s'agit-il ?

Le Phymatode glabre, également connu sous le nom scientifique de *Poecilium glabratum*, est un insecte coléoptère appartenant à la famille des longicornes. Il mesure entre 5 et 9 mm et arbore des couleurs brunes et fauves (Fig. 1). Comme les autres membres de sa famille, il possède des antennes particulièrement longues.

Sa larve se nourrit du bois du Genévrier commun dont elle colonise les branches mourantes. Elle creuse des galeries visibles sous l'écorce (Fig. 1). Après avoir suffisamment grandi, la larve creuse une loge où aura lieu sa métamorphose. L'insecte adulte passe ensuite l'hiver à l'abri du froid et s'extirpera de sa cavité au printemps suivant. Son cycle de vie s'étend généralement sur une année mais peut durer jusqu'à deux ans selon les conditions climatiques.



Fig. 1 : Insecte adulte (gauche) et galeries de larves visibles sous l'écorce (droite). Les adultes s'extraient du bois en creusant des trous de sortie.

Où vit le Phymatode glabre ?

Cet insecte s'établit là où le genévrier, sa plante hôte, est présent. Les boisement clairs de Pin sylvestre, les cluses, les falaises ainsi que les pâturages boisés sont autant d'habitats susceptibles de l'accueillir (Fig. 2). La première observation de l'espèce en Suisse a été effectuée en 2006 dans la réserve forestière de Raimeux, dans la commune de Corcelles.

De nouvelles recherches lancées par le Service de la promotion de la nature du canton de Berne en 2019 et 2020 ont permis de localiser de nouveaux sites occupés dans plusieurs communes. Ainsi, la région du Jura bernois héberge à ce jour les plus grandes populations du Phymatode glabre à l'échelle nationale (Fig. 3).

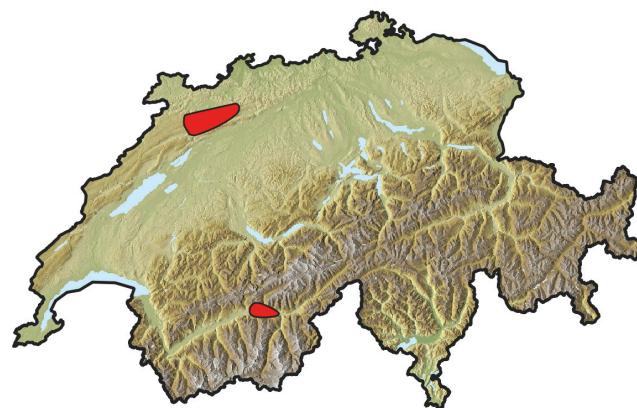


Fig. 3 : Répartition de l'espèce en Suisse.



Fig. 2 : Pâturage boisé idéal pour le Phymatode glabre.

Pourquoi le protéger?

Sa rareté additionnée à ses exigences élevées en termes d'habitats font de cet insecte une espèce particulièrement menacée. Il est évalué comme «En danger» d'après la liste rouge actuelle et figure sur la liste des espèces prioritaires nationales. La Suisse a ainsi une grande responsabilité vis-à-vis de sa protection.

La coupe et l'arrachage systématique des buissons de genévrier sont les plus grandes menaces qui pèsent sur le Phymatode glabre. Il convient de les limiter au maximum. L'abandon de la pâture dans certains secteurs peut aussi être néfaste à l'espèce à long terme via le développement de résineux au détriment du genévrier.

Contact

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Office de l'agriculture et de la nature
Service de la promotion de la nature

Schwand 17
3110 Münsingen
+41 31 636 14 50
info.anf@be.ch

www.be.ch/nature

Comment puis-je aider ?

La majorité des observations de l'insecte ont été faites sur des genévriers poussant dans des pâturages boisés exposés. Le principal enjeu se situe ainsi dans le maintien de suffisamment de buissons de genévriers sur les parcelles afin de garantir une offre d'habitats favorables suffisante. La proportion de buissons devrait se situer entre 10–20 % de la surface totale de la parcelle. Les buissons portant des parties mourantes, visibles par la couleur jaunâtre et rouge des aiguilles, sont particulièrement attractifs.